



Formation aux bases de la réglementation ICPE



OBJECTIFS

- L'objectif principal de cette formation est de comprendre les bases de la réglementation ICPE :
- **Comprendre** les enjeux réglementaires et la structuration de la réglementation ICPE
- **Identifier** les exigences réglementaires applicables au site de l'entreprise

LES + DE LA FORMATION

Les formations sont réalisées par des professionnels spécialisés en ICPE. Un volume important de la formation est consacré à la mise en pratique. La CCI de l'Oise dispose de conseillers spécialisés en environnement pouvant vous accompagner et vous conseiller en entreprise. CCI FORMATION est certifiée ISQ-OPQF, et est enregistrée sur Datadock.

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux dirigeants, responsables et ingénieurs QHSE, Techniciens HSE, responsables technique, responsables maintenance

PRÉ-REQUIS

- Aucun



PROGRAMME

Les définitions

L'architecture réglementaire

Les différents seuils

Déclaration

Enregistrement

Autorisation

IED : Rubriques 3000

- Directive IED
- Transposition en droit français
- Décret procédure
- Décret nomenclature (rubrique 3000)
- Dossier réexamen
- Échéancier

Seveso III, rubriques 4000

- Directives SEVESO III
- Transposition en droit français
- Décret procédure
- Décret nomenclature
- ✓ Rappel de la réglementation CLP
- ✓ Impacts sur la nomenclature
- ✓ Règle de dépassement direct – seuil bas et seuil haut
- ✓ Règle de cumul – seuil bas et seuil haut / règle de 2%
- ✓ Comparaison entre les rubriques 1000 et 4000
- ✓ Outils d'aide
- ✓ Étude de cas

Arrêté du 26 mai 2014 en remplacement de l'arrêté du 10 mai 2000

Comment se préparer au mieux ?

- Méthodologie
- Notion d'antériorité
- Communication des modifications
- Rappel sur l'instruction des dossiers
- Autorisation unique
- Doctrine ERC : Eviter, Réduire, Compenser



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- **Formation inter-entreprises**
- Formation opérationnelle Pédagogie active favorisant le partage d'expérience
- Support de formation : documentation synthétique remise aux stagiaires



DURÉE DE LA FORMATION

- 2 jours soit **14 heures**



DATES ET LIEUX DE FORMATION

- **Judi 19 novembre et vendredi 20 novembre 2020**
- **Beauvais**



COÛT DE LA FORMATION

- **800 € net de TVA par stagiaire**



ÉVALUATION

- Attestation de formation individuelle

